

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE et à la salle la Bichonnière, domaine des Vallons à Limoux, sous la Présidence de Monsieur Eric MENASSI, Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 22

Date de convocation du Comité : 15 juin 2022

TITULAIRES PRESENTS :			
	RIVIERE Marilyse	Syndicat de Bassin Orbieu Jourres	
	LOIS Lydie	Syndicat de Bassin Orbieu Jourres	
Messieurs	MENASSI Eric	SM Aude Centre	
	DEMANGEOT François	SIAH Fresquel	
	DEDIES Daniel	Conseil Départemental 11	
	JAMMES Michel	SIAH Berre et Rieu	
	CASATO Didier	SIAH Berre et Rieu	
	MAGRO Christian	SM Aude Centre	
	FABRE Alain	SM Aude Centre	
	BARDIES Pierre	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	ARAGOU Christian	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	GUICHOU Jean Régis	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	FAURAN Jean Paul	SIAH Corbières Maritimes	
	BELART Xavier	SM du Delta de l'Aude	
	HERNANDEZ André	Syndicat de Bassin Orbieu Jourres	
TITULAIRES REPRESENTES :			
	SCHENATO Henry (SB Orbieu Jourre)	représenté par	CABROL Eliette
	MATEILLE Séverine (CD11)	représentée par	LARRUY Marie Ange
	BARTHES Jean Pierre (SMAC)	représenté par	VAUJANY Aline
	DURAND Pierre (SMAH HVA)	représenté par	FERNANDEZ David
	RIO Jean Louis (SMDA)	représenté par	LACOMBE Gérard
	CARALP Alain (SMDA)	représenté par	CLERGUE Guy
	IZARD Alain (SIAH Berre et Rieu)	représenté par	MONTLAUR Jean Claude

M. FABRE Alain a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 13 AVRIL 2022

Vu le procès-verbal de la séance du Comité Syndical en date du 13 avril 2022 transmis à l'ensemble des membres et vu l'absence de remarques.

Le procès-verbal est mis à l'approbation de l'Assemblée.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 13 avril 2022 (joint en annexe).

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.*

Eric MÉNASSI
Président du SMMAR



01 JUIL. 2022

Affiché le
Publié le